

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****Délibération du conseil d'administration****du 10 MAI 2023****n° 38****page 1/2****EXTRAIT :****Nombre de membres en exercice : 17****PRESENTS (9) :**Mme Braud, Mme Philipponneau, M. Baudry, M. Raynaud, M. Melquiond,  
M. Penin, M. Bardet, Mme Duffourc-Bazin, Mme Leclerc.**POUVOIR (3) :**M. Abelin, mandant, a pour mandataire Mme Braud,  
Mme Manson, mandante, a pour mandataire Mme Leclerc,  
Mme Lalaque, mandante, a pour mandataire Mme Duffourc-Bazin.**EXCUSES (5) :** Mme Princet, Mme Roussenne, Mme Bazin, Mme Van Maercken, M. Scaon.**RAPPORTEUR : Madame Françoise BRAUD****Secteur : RESSOURCES HUMAINES****OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs**

*Les recrutements pour les postes de responsable de résidences autonomie sont actuellement en tension, au 10 mai 2023, les 4 postes sont vacants.*

*Nous constatons que les agents recrutés sur des contrats sont très volatiles, en effet ils sont recrutés sur des emplois plus pérennes auprès d'autres employeurs.*

*Lors de points d'échanges avec les agents en poste il a été remonté une trop grande variété des tâches sur les postes de responsable de résidence autonomie.*

*Afin de stabiliser les équipes, il est opportun de proposer une organisation avec une répartition des tâches plus attractive et un mode de gouvernance différent.*

*Il est en outre essentiel de favoriser le travail en transversalité entre les 4 structures et à l'intérieur du pôle PA-H. Cette transversalité est facilitée par l'intégration du responsable du secteur hébergement dans les réunions inter-services du pôle et par le travail sur les projets structurants sur l'ensemble des structures.*

*Il est proposé une répartition des tâches des 3 niveaux de poste :*

- *Adjointe de direction de résidence autonomie*
- *Directeur de résidence autonomie*
- *Responsable du secteur hébergement du pôle PA-H*

*Le responsable secteur hébergement est ouvert sur les cadres d'emplois Attaché et infirmier en soins généraux.*

*Les postes de directeur de résidences autonomie Tivoli-Beauchêne et Renardières- Avaucourt (2 postes) sont ouverts sur le cadre d'emplois de rédacteur.*

*Les postes d'adjoints de direction Renardières, Avaucourt et Beauchêne sont ouverts sur le cadre d'emploi des adjoints administratifs (3 postes), le poste d'adjoint de direction Tivoli est ouvert sur le grade de rédacteur car il comprend une mission complémentaire en lien avec le portage de repas.*

\* \* \* \* \*

**VU** le code général des collectivités territoriales,**VU** le code général de la fonction publique,**VU** la délibération n°2022-105 du 7 décembre 2022 relative à la modification et à la mise à jour du tableau des effectifs budgétaires,**VU** l'avis du comité technique en date du 2 mars 2023,**CONSIDERANT** la nécessité de modifier la gouvernance du secteur hébergement,**CONSIDERANT** la nécessité de modifier les missions de certains postes,

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****Délibération du conseil d'administration****du 10 MAI 2023****n° 38****page 2/2**

Le Président propose :

- La création des emplois selon le tableau ci-dessous
- La suppression des emplois selon le tableau ci-dessous
- La modification du tableau des effectifs au 01 juin 2023

Postes à créer :

Grade	Quotité de temps de travail	Missions
cadre d'emplois des attachés territoriaux ou cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux	temps complet	Responsable du secteur hébergement
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	temps complet	Directeur Tivoli- Beauchêne
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	temps complet	Directeur Renardières- Avaucourt
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	temps complet	Adjoint de direction Tivoli et coordination repas à domicile
cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	temps complet	Adjoint de direction Renardières
cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	temps complet	Adjoint de direction Avaucourt
cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	temps complet	Adjoint de direction Beauchêne

Postes à supprimer :

Grade	Quotité de temps de travail	Missions
cadre d'emplois des attachés territoriaux	temps complet	Directeur Tivoli
cadre d'emplois des infirmiers en soins généraux	temps complet	Directeur Renardières
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	temps complet	Directeur Beauchêne
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	temps complet	Directeur Avaucourt
cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	temps complet	Adjoint de direction Tivoli et coordination portage de repas
cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	temps complet	Adjoint de direction Renardières
cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux	temps complet	Adjoint de direction Avaucourt Beauchêne

Le conseil d'administration, ayant délibéré, décide :

- de créer les postes aux grades et quotité de temps de travail selon le tableau ci-dessus,
- de supprimer les postes aux grades et quotité de temps de travail selon le tableau ci-dessus,
- d'autoriser les recrutements sur ces postes par un fonctionnaire titulaire ou par dérogation, par un agent contractuel selon les missions qui seront confiées :

- sur le fondement de l'article L 332-8 du code général de la fonction publique (pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifiant et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi).

Dans le cas d'un recrutement d'un contractuel, son niveau de rémunération sera fixé sur la base de la grille indiciaire du grade correspondant en fonction des missions qui lui seront confiées.

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

CERTIFIE EXECUTOIRE  
par Le Maire-Président  
du CCAS de Châtellerault  
Transmission Préfecture le  
Publication CCAS le

Fait à Châtellerault, le 10 mai 2023  
La Vice-Présidente,

Vote : **Adoptée à l'unanimité**

Françoise BRAUD